ÉQUIPEMENTS PUBLICS, ÉVOLUTIONS ET PROSPECTIVES.

LE CAUE 92 INITIE UN NOUVEAU CYCLE DE MATINÉES D'INFORMATION CONSACRÉ AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS, À CEUX QUI EXISTENT COMME À CEUX À IMAGINER POUR DEMAIN.

Deux situations : Des équipements qui fonctionnent mais qui doivent trouver une évolution nécessaire pour perdurer et répondre aux nouvelles exigences d'usage et de confort ; ou des équipements culturels, sportifs et sociaux à concevoir, à programmer dans des quartiers en plein renouvellement urbain ou sur des sites stratégiques à conquérir.
Deux tendances : Restructurer des équipements existants, les remodeler, les adapter, les agrandir ou inventer de nouveaux lieux pour de nouveaux usages afin d'élargir la typologie des publics accueillis et correspondre plus étroitement aux préoccupations des multiples acteurs des territoires.

Ce sont ces différents champs de réflexions que nous proposons d'explorer via 5 rencontres, à travers des projets en cours d'études ou réalisés, exposés par les élus, architectes, maîtres d'ouvrages, aménageurs et spécialistes des thématiques développées.

Ces matinées sont à destination des élus, personnels des collectivités locales, maîtres d'ouvrage, aménageurs, maîtres d'œuvre des Hauts-de-Seine et de la la région Île-de-France.

La suite...
4/5 - De la piscine municipale au centre aquatique, du gymnase au complexe sportif - mars 2015
5/5 - Les espaces de co-working - avril 2015

Cité des loisirs, Courbevoie, 2/3/4 architecture, Paris © Vincent Fillon.

INFORMATIONS PRATIQUES

Cette matinée a lieu à Nanterre
CAUE92 - La Galerie
9, place Nelson Mandela - 92000 Nanterre

Inscription obligatoire :
CAUE 92, 01 71 04 52 49, secretariat@caue92.com

Participation :15 euros.
Seules les réservations assorties du réglement seront prises en compte.
Merci de renvoyer le bulletin d'inscription joint.

Renseignements :
Sophie Thollot, sophie.thollot@caue92.com

POUR VENIR

Accès RER et bus
RER A, station « Nanterre Préfecture » (à 3 mn à pied des sorties 2 ou 3).
Bus 358, arrêt « Lens »,
Bus 160, 163, 560 arrêt « Marcel Paul »

Accès auto
Station Autolib « Pesaro », 20 boulevard de Pesaro.
Parking « les Terrasses », 7 rue Célestin Hébert.
Parking «Préfecture», La Brèche, 24 rue des Trois-Fontanot.

PLAN CONSULTABLE ET TÉLÉCHARGEABLE SUR
http://www.caue92.com

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

05.02.15

ÉQUIPEMENTS PUBLICS, ÉVOLUTIONS ET PROSPECTIVES.

3/5 - MIXITÉ PROGRAMMATIQUE

3/5 - ÉQUIPEMENTS ET MIXITÉ PROGRAMMATIQUE.

Rassembler sous un même toit plusieurs équipements, des usages, des publics.

> Au delà de l'intérêt économique évident, quelles intelligences programmatiques, quelles cohabitations sont possibles ?

> Quels sont les avantages à mettre en commun certains services ?

> Cette mixité programmatique à l'échelle de l'îlot est est-elle une réponse pour plus de cohérence urbaine ?
Est-ce que de nouveaux espaces publics, des centralités possibles pour des territoires en développement émergent de ces propositions ?

Cité des loisirs, Courbevoie © Vincent Fillon.

9:15
ACCUEIL CAFÉ

OUVERTURE
→ Jean-Sébastien Soulé, architecte-urbaniste, directeur du CAUE 92.

9:30
LA CITÉ DES LOISIRS, COURBEVOIE, 2014
2/3/4 ARCHITECTURE.

Au cœur de la ville de Courbevoie, les bâtiments existants de la Cité entourent le stade-cœur d'îlot.

La notion d'îlot urbain est centrale dans le projet, le stade est affirmé comme le paysage intérieur unitaire et partagé des deux futurs édifices qui complètent la Cité des Loisirs.

L'analyse du contexte bâti et du paysage intérieur de l'îlot-stade nécessitait d'adapter la morphologie des 2 bâtiments nouvellement construits à ce contexte, où plusieurs éléments de cet îlot urbain étaient déjà en implanté en quinconce par rapport à la trame viaire de la ville.
Le dispositif général repose sur un principe de ronde ou de pivotement : fermer l'anneau autour du stade tout en gardant une transparence de la rue vers le stade via une transparence des futurs bâtiments.
C'est aussi pour conserver une perméabilité entre la ville et l'îlot de la Cité des loisirs, que des percées visuelles et des failles ont été mises en place : un dialogue continu entre l'espace public et le cœur d'îlot.

Le bâtiment « Colombes »
Depuis la rue de Colombes, dans la continuité du jardin Château du Loir, on accède à un hall commun à des locaux associatifs et au centre de loisirs. Des escaliers extérieurs mènent d'une part vers la cour anglaise d'accès au gymnase, et d'autre part vers les terrasses du restaurant et de la salle de réception.
Un passage transversal vers le cœur d'îlot offre un rapport visuel «direct» avec le stade depuis la rue.
Le bâtiment « Centre Evènementiel »
La façade principale du programme festif se déploie sur toute la largeur du parvis dont la maîtrise d'œuvre a également été confiée aux architectes.
Aini, «côté urbain», 2 salles de spectacles (1000 et 300 places) aux volumes massifs, situés aux extrémités encadrent une zone centrale plus ouverte, afin de garder la transparence vers le stade et marquer l'accueil.
Cet accueil, l'Agora, point d'orgue du bâtiment, permet à la fois l'orientation des usagers vers les espaces plus spécifiques (salles de spectacle, café, BIJ, salles de répétition, etc.) et l'extension des activités desservies (espace de lecture de l'espace média, terrasse du café, expos du BIJ, etc.), contribuant à l'animation de cet « espace de vie ». Il est dimensionné à la hauteur des usages et des flux qui le parcourent.
Pensée comme une place, cette dernière trouve son prolongement avec des ruelles, escaliers, placettes… qui mènent à autant de petites cités que sont les différentes salles du centre événementiel.

Pour en parler :
→ Jean Mas, architecte associé, 2/3/4 architecture, Paris.

10:30
LE PÔLE CIVIQUE, FOSSES (95), 2012
PIERRE LOUIS FALOCI, ARCHITECTE

Pôle civique, Fosses © Daniel Osso.

Le pôle civique, l'élément phare de l'opération de rénovation urbaine du centre ville de Fosses.
Le scénario de développement urbain de Fosses s'inscrit dans sa géographie et son histoire. La ville est multi polaire et s'organise autour d'un centre ancien et d'une ligne ferroviaire où le centre ville nouveau s'est constitué dans les années 70 avec Grands ensembles, services publics et des commerces éparpillés.
Le programme de rénovation vise à restructurer l'habitat et la fonction commerciale, renforcer la cohésion sociale par la construction d'équipements culturels et sociaux, et enfin doter le centre-ville d'une fonction symbolique.

«Ce centre civique va bien au-delà de la fonction classique d'une mairie. Il lie activités culturelles, pôle social, lieu d'expo, médiathèque et espace de danse.
Notre choix est ici d'occuper la totalité de la parcelle afin d'affirmer les nouveaux alignements urbains souhaités par le schéma directeur et de tenir en équerre le parvis.
Une fois ce concept établi, nous avons souhaité créer un chemin piétonnier séparant d'un côté mairie et locaux de services publics (CPAM) et de l'autre l'antenne de la maison de l'emploi, la médiathèque, le centre social et l'école de musique et de danse.
L'organisation verticale du projet est très claire. Nous avons tout d'abord créé un socle qui prolonge le niveau du parvis à l'intérieur des deux grandes entités.
Ce socle reçoit, face au parvis l'accueil de la mairie et à droite, côté avenue du Mesnil, l'accueil de la médiathèque.
Cet accueil offre une triple hauteur permettant de lire clairement les autres fonctions de cette partie de bâtiment.
En creux dans le socle du bâtiment mairie, se trouvent, l'accueil des locaux de services publics, un parking semi enterré ainsi que des fonctions annexes à la mairie, en particulier locaux techniques et archives.
Dans le socle de l'espace culturel et social se trouve le centre social et la maison de l'emploi donnant sur un jardin ouvert sur la ville. Ce jardin, dont une grande partie des arbres existants sera conservée, offrira un agrément pour l'ensemble des grandes fonctions de ce bâtiment culturel et social.
L'idée architecturale et urbaine est de rendre très transparente la partie sur le socle qui comprend de manière générale l'accueil du public pour toutes les fonctions.
Le principe d'organiser deux étages soulevés a été adopté afin de recevoir les parties plus intimes de la mairie et de l'équipement culturel (école de musique et de danse, administration de la médiathèque).
Puis, le choix a porté sur une enveloppe dégagée de la façade en fines lames verticales d'aluminium qui intimise les espaces intérieurs.
Le socle est en béton noir, l'ossature des deux grandes fonctions émergentes est en béton, la première peau est en aluminium naturel, les ailettes sont en aluminium poli brillant.»
Pierre Louis Faloci.

Pour en parler :
→ Pierre Barros, Maire de Fosses.
→ Pierre Louis Faloci, architecte.

11:00
ÎLOT E3D ZAC MONTJOIE, SAINT-DENIS, 2016
NADAUD-LAVERGNE
+ ATELIER NOVEMBRE ARCHITECTES

Un ensemble immobilier complexe.
Situé aux portes de Paris, dans un quartier en pleine mutation, le projet d'aménagement de l'Ilot E3D parvient à associer mixité programmatique et densité tout en préservant des relations d'ouvertures et de perméabilité avec la ville. Les logements séniors et familiaux se placent le long de la rue George Sand. Les logements étudiants encadrent, quant à eux, le cœur d'îlot tout en s'ouvrant vers le sud. Le groupe scolaire prend place au centre de la parcelle et se superpose au gymnase qui, enterré partiellement, libère le cœur d'îlot. Son accès est signifié et valorisé par un vaste patio dont les dimensions permettent l'accès et l'éclairage naturel de l'espace sportif. Plusieurs percées visuelles et traversées permettent d'irriguer l'intérieur de la parcelle et d'accéder aux différentes entités. Conçus pour créer la mixité des populations et la rencontre entre les étudiants, les parents d'élèves, les familles et les personnes âgées, deux venelles traversent l'îlot qui s'ouvre ainsi sur le quartier alentour.
Ainsi, la volumétrie du projet propose un développement général en spirale qui, prenant appui sur les volumes bas du groupe scolaire, s'enroule et englobe, dans une ligne ascendante, les logements étudiants puis les logements familiaux dont la proue affirmée au carrefour de la rue George Sand et de l'avenue Amilcar Cabral, forme un « signal urbain ». Le revêtement de brique unifie l'extérieur du projet et s'oppose à la blancheur des façades intérieures. Cette unicité de traitement écrit un bâtiment unique tout en affichant l'identité propre de chaque programme.

Îlot E3D ZAC Montjoie, Saint-Denis, 2016.

Pour en parler :
→ Jacques Pajot, architecte, Atelier Novembre.
→ Séquano aménagement.

12:30
ON DÉJEUNE ENSEMBLE !